



Journée européenne de sensibilisation à la violence contre les médecins et les professionnels de la santé

Sortons du silence et agissons !

Témoignages des médecins libéraux franciliens

A l'occasion de la Journée européenne de sensibilisation à la violence contre les médecins et les professionnels de santé du 12 mars, l'URPS médecins a lancé un appel à témoignages auprès des médecins libéraux franciliens.

Ces témoignages sont disponibles en ligne sur le site de l'URPS :

<https://www.urps-med-idf.org/ma-securite/temoignages/>

Dans une situation démographique médicale particulièrement tendue, le développement des violences à l'encontre des médecins libéraux est avant tout préjudiciable à la population. L'agression d'un médecin se traduit souvent par un arrêt des consultations, temporaire ou définitif, et le climat de violence qui règne freine la dynamique d'installation. Le nombre d'agressions déclarées est en constante augmentation, +27 % selon le Conseil national de l'Ordre des médecins, et ne reflète qu'une partie de la réalité car la plupart des médecins ne déclarent pas les agressions qu'ils subissent.

Les témoignages qui sont présentés révèlent des situations quotidiennes de plus en plus difficiles à gérer. Les médecins agressés ont le sentiment d'être à l'abandon, sans comprendre l'impunité consentie à leurs agresseurs. Ils restent vulnérables, car identifiés par leur agresseur, sans mesure de protection immédiate et craignent des représailles.

Les actions préconisées par l'URPS Médecins libéraux Ile-de-France sont les suivantes :

- L'application des propositions du [rapport](#) ministériel publié le 9 juin 2023 ;
- Le recrutement d'un délégué à la sécurité générale à la DGOS, poste vacant depuis oct. 2023 ;
- Le vote d'une [proposition de loi](#) en attente de discussion au Sénat depuis un an (PPL 2093) ;
- Le financement d'un poste pour un chargé de mission sureté francilien ;
- Le déploiement d'une aide personnalisée pour les médecins agressés ;
- La mise en place d'une campagne médiatique d'information et de prévention : « Pour pouvoir être soigné, protégeons nos médecins et nos soignants ».

L'URPS médecins rappelle l'urgence à agir pour garantir la sécurité des soignants sur le terrain et adresse à tous les confrères qui sont victimes de ces situations son plus grand soutien.

À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 21 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ». Plus d'informations : www.urps-med-idf.org

Contact presse :

Sylvie Courboulay, responsable communication
06 86 80 88 56 – sylvie.courboulay@urps-med-idf.org